

Risque d'effondrement d'un immeuble : point de situation

A cause du risque d'effondrement d'un immeuble situé au 2 quai de France, la Ville de Grenoble a pris un arrêté de péril et de mise en sécurité de la zone concernée lundi 29 janvier dernier. Un périmètre est sécurisé pour les occupant-es de l'immeuble comme pour les riverain-es. Le plan de circulation pour les automobilistes, les cyclistes et les piétons a été modifié.

Après un signalement de la part d'un résident de l'immeuble, la Ville a constaté en septembre dernier l'apparition d'une fissure sur l'édifice. Des premiers travaux de sécurisation ont été réalisés puis la mairie a mandaté en urgence un rapport d'expertise pour évaluer le risque. Suite aux conclusions du rapport reçu lundi 29 janvier, la Ville a immédiatement pris un arrêté (N°ARR_2024_0163) pour faire évacuer les 2 et 2 bis quai de France et enjoindre le syndic de l'immeuble à faire intervenir une entreprise dans les 15 jours pour engager des premiers travaux et stabiliser le bâtiment. En attendant, les occupant-es des 12 logements concernés ont été relogés par la mairie ou chez leurs proches. Une fois les travaux de stabilisation achevés, une étude déterminera si l'immeuble pourra de nouveau être habitable et si de nouveaux travaux devront être engagés.

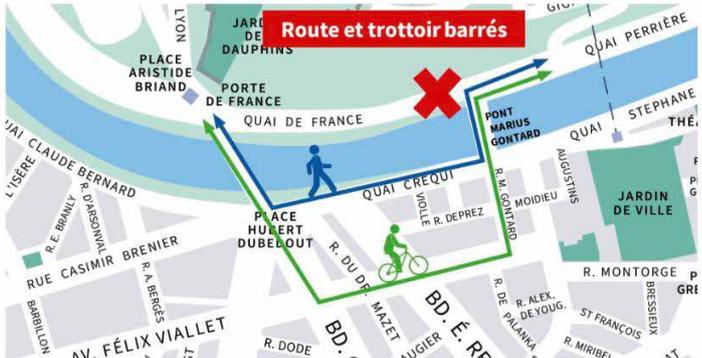
Les premiers travaux prescrits urgemment vont commencer dans les prochains jours. Une expertise complémentaire est en cours pour identifier la suite des mesures et travaux à réaliser. Le calendrier de travaux et l'impact sur la circulation seront précisés à la suite de la remise de cette expertise.

VOIE SANS ISSUE

Risque d'effondrement d'un immeuble
LE QUAI DE FRANCE ET L'ACCÈS AU PONT MARIUS-GONTARD SONT FERMÉS y compris pour les piétons et cycles.
Merci de rejoindre l'autre rive de l'Isère.



Accès limité aux riverains
Passage fermé avant le pont Marius-Gontard



L'immeuble situé au 4 quai de France n'est pas à risque, il est toutefois nécessaire d'en protéger l'entrée.

Cette situation oblige à revoir la circulation dans cette zone.

► La circulation automobile, cycliste et piétonne est coupée entre la Porte de France et le Pont Marius Gontard. Un itinéraire de déviation est mis en place sur la rive gauche de l'Isère à partir du pont Marius Gontard qui reste ouvert à la circulation.

► Une piste cyclable bidirectionnelle a été mise en place sur le pont et la rue Marius Gontard en lien avec Grenoble Alpes Métropole ce vendredi matin, afin de sécuriser les usager-es au maximum.

► Un accès reste possible pour les riverain-es côté Porte de France. La circulation pour les riverain-es est également préservée sur la rue Maurice Gignoux (accès au musée dauphinois et à la cité du Rabot).

Par ailleurs, grâce à une mobilisation exceptionnelle des agent-es de la Ville et de la Métropole, la voie sur berge (voie Corato) a été rouverte mardi à 19h (avec limitation de vitesse à 30 km/h du fait de la chaussée glissante).

Cette situation est suivie avec attention par la Ville, en lien avec la Métropole.

